



FUGA
Formation

Code R.N.C.P
catégorie A : RS7000

INFORMATIONS

PUBLIC

Conducteur permanent ou occasionnel de plateforme élévatrice de personne

PRE REQUIS DE PRÉSENTATION A LA FORMATION

- Avoir au minimum 18 ans
- être titulaire d'une A.I.P.R délivrée par son employeur
- Être apte médicalement
- Savoir lire et écrire la langue française
- Maîtriser le socle commun de connaissances et de compétences

PRE REQUIS DE PRÉSENTATION A L' EXAMEN

- Avoir au minimum 18 ans
- être titulaire d'une A.I.P.R délivrée par son employeur
- Être apte médicalement
- Avoir suivi une formation CACES® R486A

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 personnes maximum

DURÉE :

3 jours minimum selon le niveau de l'apprenant et suivant les formules (théorie, pratique et examen CACES ®)

LIEU

Fuga Formation Amiens
Intraentreprise si les conditions le permette

DÉLAIS D'ACCÈS

En fonction des places disponibles

CACES® 486A catégorie A

P.E.M.P à élévation verticale



OBJECTIF DE LA FORMATION

- Effectuer une prise de poste en mobilisant ses connaissances et en assurant les vérifications adaptées pour garantir la conduite en sécurité d'une plate-forme élévatrice mobile de personnel (PEMP) à élévation verticale.
- Maîtriser les conditions d'équilibre des PEMP.
- Réaliser les opérations de mise en place, de conduite et les manœuvres des PEMP à élévation verticale de type 1 en respectant les règles de sécurité.
- Réaliser les opérations de conduite et les manœuvres des PEMP à élévation verticale de type 3 en respectant les règles de sécurité.
- Charger et décharger une PEMP sur un porte-engins en sécurité (optionnel).
- Réaliser les opérations de fin de poste et d'entretien quotidien en identifiant les éventuels dysfonctionnements ou anomalies de la plate-forme à élévation verticale pour en rendre compte.

Finalité: Obtenir son CACES® 486A Catégorie A

CONTENU DE LA FORMATION

Formation théorique :

- Connaissances générales
- Technologie des PEMP
- Les principaux types de PEMP
- Notions élémentaires de physique
- Stabilité des PEMP
- Risques liés à l'utilisation des PEMP
- Exploitation des PEMP
- Vérifications d'usage des PEMP



FUGA
Formation

INFORMATIONS

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Exposés théoriques
- Mise en situation et pratique sur engin
- Études de situations et partage d'expérience

MODALITÉ D'ENCADREMENT

- Formateurs professionnels avec 5 ans d'expériences
- Testeurs certifiés

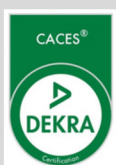
RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Mme Kelly Henderson

MODALITÉ DE SUIVI STAGIAIRE

Questionnaire contrôle qualité

Certificat CACES ® :



N° D-568-04

VALIDITÉ

5 ans

TARIF

Nous consulter



LE CENTRE DE FORMATION

Parking gratuit
Salle de restauration
Commerces à proximité



REFERENT HANDICAP

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous invitons à contacter :

Mme Aurélia Berquier
03 60 62 01 81

aureliaberquier@fugaformation.fr

Formation pratique :

- Règles fondamentales liées aux manoeuvres particulières,
- signalisation et panneaux
- Devoirs et responsabilités des conducteurs
- Technologie des PEMP, les différents organes, stabilité
- Mise en route, précautions lors de l'arrêt
- Risques inhérents au fonctionnement
- Mise en oeuvre de la nacelle pour des tâches à des emplacements de travail variés
- Mise en place d'un cycle de production : adéquation, positionnement
- Conduite et circulation (2 types de sol), manoeuvres
- Maintenance, secours
- Prise de poste et vérification
- Conduite et manoeuvres
- Fin de poste, Opérations d'entretien quotidien, Maintenance

MODALITÉ D'ÉVALUATION

- Tests d'évaluation théorique : Q.C.M Durée : 1 H 00
- Tests d'évaluation pratique à la conduite en sécurité :
Durée : de 30 à 45 mm par candidat suivant le type de Plateforme mobile élévatrice de personnes :
 - Exercices de conduite dans diverses circonstances de circulation
 - Exercices de travail en configuration délicate
 - Conduite en aveugle suivant gestuelle de commandement

L'évaluation finale est réalisée par un Formateur Testeur (Ce contrôle de l'aptitude à la conduite en sécurité est réalisé par des «testeurs», qui appartiennent à un «organisme testeur» titulaire d'une qualification délivrée par un «organisme certificateur de qualification»)

Tous les stagiaires doivent avoir leurs équipements de protection individuelle (EPI) pour les ateliers pratiques

Chaussures de sécurité / Gilets et gants de manutention / Casques avec jugulaire